transgressions. La lutte contre cette « loi des membres », contre cet impératif catégorique du Mal, à l'œuvre en chacun des membres du Corps adamique, constitue, en toute vie chrétienne, l'essentiel de son apprentissage et de son entraînement. La victoire est à ceux qui possèdent leur être « *en* Christ Jésus »...

5. Deux Royaumes et deux Lois

On vient de voir comment s'ouvre le chapitre VIII de l'Épître aux Romains. Il enchaîne aussitôt : « La Loi de l'Esprit de Vie (cf. l' « Esprit vivificateur » de I Cor., 15 : 45) m'a délivré », moi, l'Homme, « *dans* le Christ Jésus, de la Loi du Péché, qui mène à la Mort ». Sans doute, la Loi ne pouvait, par elle-même, rien opérer, puisqu'elle ne parvenait à l'homme qu' « à travers » sa « chair », sa nature déchue ; de sorte qu'elle perdait toute vigueur, toute force contagieuse et conquérante, au passage ou filtrage. Mais, ce qui était impossible à sa Loi, impersonnelle, dans sa manifestation, reflet seulement et extrinsécité de la Memra, Dieu l'a fait en envoyant son propre Fils dans une « chair », une humanité, « semblable à celle du Péché » : le Verbe éternel prend forme et nous voyons Jésus ; de par la Chute, le Péché a, pour ainsi dire, pris forme aussi, et l'on a vu Adam, qui s'est vendu à ce personnage, est devenu son esclave, de sorte que ce n'est plus Adam qui vit, mais en Adam, qu'on voit, le Péché... En guise de sacrifice propitiatoire pour le péché — περὶ ἁμαρτίας : cette expression, comme l'hébreu *chattath*, signifie à la fois « pour le péché » et « sacrifice propitiatoire » (cf. Hébr., 10 : 6, 8, 18 ; 13 : 11) — en guise, donc d'offrande pour le péché, « Il a condamné le Péché dans la chair », Il en a triomphé dans cette nature qu'Il a voulu partager avec nous, et qui, jusqu'alors était en nous-même l'alliée du Péché, la Cinquième Colonne de Satan (Rom., 8 : 1-3).

On voit donc s'amorcer, chez saint Paul, une conception des deux Corps mystiques, qui deviendra chez saint Augustin celle des deux Cités, et chez saint Ignace de Loyola celle des deux Royaumes. Il existe, pour l'Apôtre, parallèlement à cette κοινωνία du Saint-Esprit, la symbiose et solidarité vitale qui relie organiquement les membres du σῶμα Χριστοῦ, une authentique et réelle κοινωνία démoniaque, au point que les sacrifices païens communiquent, à ceux qui consomment les viandes immolées aux idoles, la vie des Puissances infernales ; la Communion eucharistique infuse aux Chrétiens la vie déifiée de leur Seigneur entré dans la gloire (1 Cor., 10 : 20). C'est dire que le Diable régit, en véritable Prince, un empire : celui de la Mort (τὸ κράτος τοῦ θανάτου). Depuis la Chute, il exerce son pouvoir sur le genre humain, sur cette descendance adamique soumise tout entière à la mort, conséquence et châtiment de la transgression première. Mais le Christ, en mourant, Lui le Serviteur parfaitement obéissant et fidèle, « annule », « énerve » par une sorte d'homéopathie surnaturelle cette mort ; sans doute, notre nature mortelle n'entre pas *hic et nunc* dans la gloire : les individus continuent de mourir, mais la mort n'a plus rien de pénal ; elle a perdu son « aiguillon », son caractère de rigueur et de